



Belvédère du Chemin-Qui-Marche

Août-septembre 2013

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Ville-Marie

LA QUALITÉ DE VIE AU **CENTRE** DE NOS PRIORITÉS



Chers citoyennes et
citoyens de Ville Marie,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Ville-Marie. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2012, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires.

Malgré une fin d'exercice mouvementée et marquée par son lot d'imprévus, l'arrondissement a su garder le cap et poursuivre les efforts déjà entrepris dans l'amélioration des services et la réalisation de projets. Toujours guidés par notre volonté de faire de Ville-Marie un milieu de vie de qualité, nous avons ainsi mis l'aménagement des parcs, terrains de jeu et espaces verts, la réfection des trottoirs et des rues de même que la revitalisation urbaine au centre de nos priorités.

À cet égard, soulignons notamment les travaux entourant la démarche de planification du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin, la mise en place des premières actions liées au Programme particulier d'urbanisme du quartier de Sainte-Marie et l'inauguration officielle du belvédère du Chemin-Qui-Marche, dans le Vieux-Montréal.

Cela, l'arrondissement l'a accompli en générant un surplus de plus de 12 M\$. En ce qui a trait à l'année en cours, les résultats actuels permettent de prévoir une situation financière équilibrée à la fin de l'exercice.

Je profite du dépôt de ce rapport pour remercier tout le personnel de l'arrondissement pour son professionnalisme et son dévouement constant envers les citoyennes et citoyens de Ville-Marie.

Laurent Blanchard
Maire de Montréal

Résultats financiers de 2012

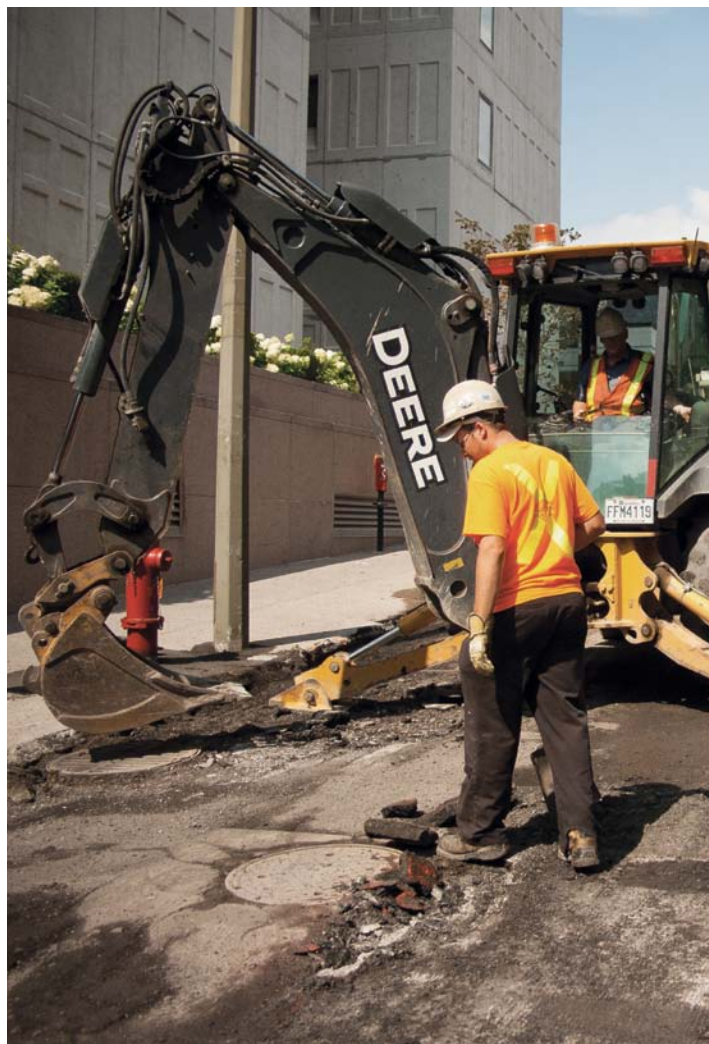
Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 12 287 400 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un dépassement des recettes générées par les revenus de source locale, comme la vente de permis de construction et de modification ou d'occupation du domaine public.

Programme triennal d'immobilisations

En 2012, Ville-Marie a investi plus de 6,2 M\$ dans son programme d'immobilisations :

- Une somme de 2 044 000 \$ a été dédiée à la réfection routière pour réaliser des travaux de planage, de pavage et de réfection de trottoirs à plusieurs endroits sur le territoire de l'arrondissement, en accordant la priorité à la sécurité dans le choix des interventions.
- Environ 1 757 000 \$ ont été utilisés pour rajeunir le parc de véhicules de l'arrondissement et ainsi en diminuer les frais d'entretien.
- Enfin, 2 413 000 \$ ont été consacrés aux parcs et aux espaces verts, permettant, entre autres, le réaménagement ou le début des travaux à l'espace Pierre-Bourgault et dans les parcs Olivier-Robert, Saint-Jacques/Lucien-L'Allier, Serge-Garant et Walter-Stewart.



Réfection de la rue Redpath

Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012		2011
	Total		Total
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Taxes			
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts	20	38	20
Services rendus	8 420	13 244	10 836
Imposition de droits	5 324	14 195	6 707
Amendes et pénalités	259	402	560
Intérêts			
Autres revenus	36	710	505
Dotation budgétaire	69 355	71 004	71 227
	83 414	99 593	89 855
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	16 569	16 758	17 090
Sécurité publique	405	436	475
Transport	27 167	30 510	29 312
Hygiène du milieu	14 379	15 781	15 874
Santé et bien-être	503	900	806
Aménagement, urbanisme et développement	5 215	6 425	5 721
Loisirs et culture	19 176	20 784	19 570
Frais de financement			
	83 414	91 594	88 848
		7 999	1 007
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(870)	(258)
Surplus non affecté			
Surplus affecté		4 017	3 244
Réserves financières et fonds réservés		(285)	(259)
Montant à pourvoir dans le futur		107	
		2 969	2 727
Surplus de gestion selon budget modifié			
		10 968	3 734
Corrections — Corporatif		1 319	(385)
		12 287	3 349

Activités d'immobilisations (en milliers de dollars)

Arrondissement de Ville-Marie. Exercice terminé le 31 décembre 2012

	2012		2011
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Transferts		96	
Autres revenus			
Contributions des promoteurs			
Autres		14	13
	0	110	13
Affectations			
Activités de fonctionnement		870	258
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		420	843
	0	1 290	1 101
Financement par emprunt	4 130	2 118	1 467
Total	4 130	3 518	2 581
Dépenses d'immobilisations			
Administration générale	600		57
Sécurité publique			139
Transport	2 300	2 337	1 124
Hygiène du milieu		268	
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement		17	1
Loisirs et culture	1 230	896	1 260
Total	4 130	3 518	2 581



Parc Saint-Jacques/Lucien-L'Allier

Indications préliminaires pour 2013

Budget de fonctionnement

Le budget de 2013 prévoit des dépenses de 88 414 100 \$, alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 18 257 000 \$. L'évolution budgétaire réalisée au 30 juin permet de prévoir une situation financière équilibrée à la fin de l'année.

Programme triennal d'immobilisations

En 2013, l'arrondissement dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 5 144 000 \$. Diverses subventions, contributions et surplus des années antérieures contribuent à bonifier l'enveloppe budgétaire. C'est ainsi qu'en 2013, pas moins de 10 110 000 \$ sont prévus pour achever des travaux amorcés et pour réaliser de nouveaux projets.

D'ici à la fin du présent exercice financier, l'arrondissement poursuivra sa gestion rigoureuse du budget de façon à respecter les cibles établies tout en continuant à maintenir la qualité des services.

Orientations budgétaires

L'enveloppe budgétaire pour 2014 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établis.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2014-2016, l'enveloppe totale de 14 908 000 \$ sera répartie de la façon suivante : 4 970 000 \$ en 2014, 4 969 000 \$ en 2015 et 4 969 000 \$ en 2016.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2012, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations sur :

- L'aliénation des biens (équipements informatiques et véhicules). Des ajustements aux façons de faire ont été réalisés en mars 2013.
- Le délai de réalisation des contrats. La procédure de gestion de projet a été révisée afin de prévoir la reddition de compte au directeur ainsi qu'un suivi documenté des travaux.

Rémunération des conseillers

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement. Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* (Règlement n° 2117) et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

La rémunération de base est de 51 794 \$ pour le conseiller de la Ville et de 68 646 \$ pour le conseiller de la Ville choisi par le maire dans la composition du conseil de l'arrondissement de Ville-Marie. À titre de maire suppléant et de président du comité consultatif d'urbanisme (CCU), M. Sammy Forcillo reçoit une rémunération additionnelle de 8 453 \$, alors que M. François Robillard touche une somme de 1 000 \$ à titre de vice-président du CCU. L'allocation de dépenses de chaque élu est de 15 662 \$.